

00000062

## COMMUNIQUE-RADIO

Des sources concordantes font état de ce que, un des candidats à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 projetterait d'organiser avec ses partisans et sympathisants, des troubles à l'ordre public visant à déstabiliser la ville de Garoua pendant et après l'élection présidentielle.

Le Préfet met en garde contre tout appel à la violence et à la déstabilisation susceptible de nuire à la paix et à la tranquillité.

A cet effet, il tient à rappeler fermement qu'aucun acte de vandalisme et de désordre ne sera aucunement toléré. Tout éventuel auteur et complice de ces actes malsains et illégaux projetés dans le Département de la Bénoué sera sévèrement sanctionné.

Toutefois, le Préfet invite les candidats à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 au respect des lois et de la réglementation en vigueur et de continuer à faire tenir aux Autorités administratives de céans leur programme de campagne, pour un encadrement optimal de leurs activités.

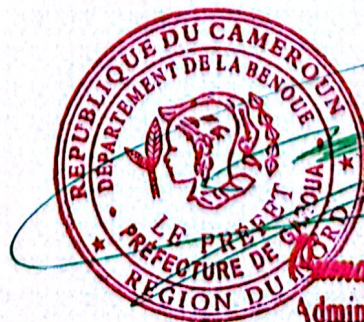
Le Préfet sait pouvoir compter sur la bonne compréhension des populations de son unité de commandement. Par ailleurs, il les invite à vaquer paisiblement à leurs occupations, à redoubler de vigilance en cette occasion.

Le présent communiqué tient lieu de mise en garde ferme. /-

Garoua, le 06 OCT 2025

### COPIE :

- MINAT(ATCR)
- GRN/GRA (ATCR) ;
- TOUS S/PREFETS ;
- TOUS FMO ;
- TOUS MEDIAS



LE PREFET

*Kamarou Haman Wab.*  
Administrateur Civil Principal